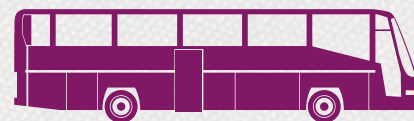


RÈGLEMENT DES SORTIES



INSCRIPTION

Les inscriptions se feront un mois avant la sortie annoncée avec une date butoir. Dans le cas où il y aurait plus d'inscrits que de places disponibles, les critères de sélection seront :

- Être adhérent depuis plus de 6 mois
- Organisation d'un tirage au sort
(durant ce tirage, quatre personnes seront également tirées au sort et mises en liste d'attente)

DÉSISTEMENT

Il est impératif de le signaler au plus tôt à la Direction, afin d'organiser le remplacement.
(Des justificatifs seront demandés pour prétendre au remboursement)

ANNULATION

La Maison de Quartier se réserve le droit de modifier ou d'annuler une sortie.

TARIFS

Les tarifs sont modulables selon le type de sortie, ceux-ci étant fixés par le bureau. Ils seront communiqués sur chaque affiche. Le règlement de la sortie se fait à l'inscription par chèque uniquement.

DIVERS

Pour les sorties à l'étranger, les personnes inscrites doivent se munir d'une pièce d'identité ou d'un passeport conforme à la réglementation.

Les mineurs doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte. En l'absence des parents, une autorisation de sortie du Territoire est obligatoire.



CONTACTER **MQCV**

39 Fbg de Montbéliard 90 000 BELFORT • Tél. 03 84 22 16 95 • Mail maisonquartier.centreville@wanadoo.fr